



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE  
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2026-30

Séance du 21 avril 2026 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-six, le mardi vingt et un avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le quinze avril, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Véronique MARAVAL, Présidente.

**Nombre de Membres**

Afférents au CC : 35

En exercice : 33

Ayant pris part à la  
délibération : 35

**Présents :** Monsieur Sylvian CALS, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Pierre PARAYRE, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Jacques BROSSARD, Monsieur Hervé BOULADE, Madame Bénédicte PACORIG, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Claude ROQUES, Monsieur Bruno CASSAR, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Claude ROLLAND, Madame Pascale LEGRAND, Madame Nathalie VINCENT, Monsieur Paul-Emile FERRIER, Madame Isabelle CALMET ROUSSEAUX, Monsieur Philippe SINQUIN, Monsieur Nicolas LEGAY, Monsieur Sébastien GARRIGUES, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Fabrice LUC, Madame Orane MOLINIER BEAUDOU, Monsieur Sébastien ANGLADE, Madame Mélanie BETTON, Monsieur Nicolas MORALES, Madame Lisa MARTINI, Monsieur Alain DAUZATS, Monsieur Fabrice MARCUZZO, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Madame Marie-Christine PAYRASTRE, Madame Morgane MENU, Monsieur Alain RAMADE.

**Excusés donnant procuration :** Madame Jennifer LEURS donnant procuration à Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU donnant procuration à Madame Pascale LEGRAND.

**Secrétaire de Séance :** Fabrice MARCUZZO

**Objet de la délibération : Élection des délégués de la Communauté de Communes au Comité Syndical du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides**

Madame la Présidente informe l'assemblée que le Conseil Communautaire doit procéder à l'élection de ses délégués au Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides (PTAB) conformément aux dispositions de l'article L. 5711-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

La Communauté de Communes est représentée par 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants. Ces délégués sont élus au scrutin uninominal secret à la majorité absolue des suffrages exprimés. Le choix de l'assemblée peut se porter sur ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une Commune membre.

Il est rappelé que le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité de ses membres présents, de ne pas recourir au scrutin secret.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- décide de ne pas recourir au scrutin secret,
- désigne les délégués suivants au Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides :
  - Titulaires : Mme Véronique MARAVAL, M. Jacques BROSSARD, Mme Nathalie VINCENT, Mme Bénédicte PACORIG, M. Sylvian CALS,
  - Suppléants : M. Philippe SINQUIN, Mme Orane MOLINIER BEAUDOU, M. Paul-Emile FERRIER.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

La Présidente,  
Véronique MARAVAL

Communauté  
de Communes  
Centre Tarn

Le Secrétaire de séance,  
Fabrice MARCUZZO